

La Revue Populaire

Vol. 9, No 12

Montréal, Décembre 1916

ABONNEMENT.

Canada et Etats-Unis:
Un An: \$1.00, — Six Mois: - - - 50 cts
Montréal et Etranger:
Un An: \$1.50 - - Six Mois: - - - - 75 cts

**Paraît tous
les mois**

POIRIER, BESSETTE & Cie,
Éditeurs-Propriétaires,
200, Boulv. St-Laurent, MONTREAL

La REVUE POPULAIRE est expédiée
par la poste entre le 1er et le 5 de cha-
que mois.

Tout renouvellement d'abonnement doit nous parvenir dans le mois même où il se termine. Nous ne ga-
rantissons pas l'envoi des numéros antérieurs.

Cartes de Visites

LA VOGUE des cartes de visite était—il y a une dizaine d'années — à son apogée, et quand venait la fin de décembre on en faisait des échanges et des envois considérables. Cette année, ces envois seront naturellement restreints. Donnons, néanmoins, les usages auxquels il faut se conformer:

Le libellé de la carte de visite doit être fort simple. Jamais les hommes ne font précéder leur nom du mot "Monsieur" ; en revanche, ils mettent leur adresse au bas de la carte. Les femmes ne mettent point leur adresse et se contentent d'indiquer leur jour de réception:

Il n'est point d'usage qu'avant la trentaine une jeune fille ait sa carte. Que l'une d'elles ne veuille point se conformer au dit usage, ou ait atteint l'âge voulu, elle libellera sa carte simplement sans adresse.

Toutefois, si elle a une soeur, elle mettra son prénom afin d'éviter toute confusion.

Les cartes de visite envoyées par la poste se divisent en deux catégories: Cartes de nouvel an.—Cartes de félicitations, d'excuses ou de condoléances.

Les hommes célibataires ou veufs envoient les premiers leurs cartes aux gens mariés et à l'adresse de Monsieur et Ma-

dame; le premier seul lui renvoie sa carte. La parfaite correction exige que, dans les cartes envoyées à un ménage, il y ait non seulement celle du ménage, mais encore celle de Monsieur.

A moins de cas particuliers, la femme n'envoie point sa carte à un homme, exception faite pour les vieillards et les ecclésiastiques.

Il convient de prendre l'initiative de l'envoi de sa carte vis-à-vis des personnes mieux qualifiées ou plus âgées. Mariée, veuve ou célibataire, une femme, si elle est fonctionnaire, enverra sa carte à ses supérieurs suivant les règles établies par le protocole de son administration.

Au cas où les fonctionnaires n'habitent point la même ville que leurs supérieurs, ils devront envoyer leurs cartes de manière à ce qu'elles arrivent le 31 décembre. Il va sans dire que le supérieur retourne une carte à son inférieur.

Les gens mariés, fussent-ils très âgés, adressent les premiers leurs cartes à une femme vivant seule, fût-elle très jeune ; celle-ci renvoie sa carte puisqu'il y a une femme.

On adresse également sa carte aux gens du monde auxquels on a été présenté au cours de l'année, et aux personnes à qui l'on sait ne pouvoir faire de visite à cause de leur éloignement.

ROGER FRANCOEUR.